

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 1<sup>er</sup> mars 2022

### Nouveaux horaires des centres des Finances publiques du Rhône

**A compter du 3 mars 2022**, les services des Finances publiques du Rhône adoptent les mêmes conditions d'accueil.

Pour les usagers particuliers, comme pour les entreprises, **tous les services sont ouverts du lundi au vendredi sur rendez-vous**.

En complément, les usagers particuliers peuvent être reçus sans rendez-vous, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12 h.

#### Comment prendre rendez-vous ?

##### ⇒ Si vous êtes un particulier :

- sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), depuis l'espace particulier ou via la rubrique « **Contact** » (en bas de la page d'accueil du site). L'espace particulier permet un pré-remplissage des données personnelles, un accès direct aux services gestionnaires et une gestion des rendez-vous (historique, annulation, replanification) ;
- par téléphone au 0809 401 401 (appel non surtaxé).

##### ⇒ Si vous êtes une entreprise :

- sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), depuis l'espace professionnel ou via la rubrique « **Contact** » (en bas de la page d'accueil du site).
- par téléphone, en contactant directement votre SIE.



Direction régionale des Finances publiques Auvergne-Rhône-Alpes et département du Rhône :  
Cellule Communication  
Sarah VIGNEAU 04.72.40.87.93 - Richard AGUT 04.72.40.43.62  
Mél : [drfip69.mission-communication@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:drfip69.mission-communication@dgfip.finances.gouv.fr)